

**Bram****SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS LAURAGAIS.****Planifier les orientations de développement du territoire**

LEs Halles Claude Nougaro

Les élus du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais ont engagé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est opposable aux communes via leur document d'urbanisme de puis le 5 février 2013. Le Scot est un document de planification qui va fixer les orientations de développement du territoire à l'horizon 20130 pour les 166 communes audoises, haut-garonnaises et tarnaises qui composent le Pays Lauragais. Les règles sont basées sur les principes incontournables : Polariser l'accueil de nouvelles populations afin de limiter l'étalement urbain et faciliter l'accès aux services – Corréler la création d'emplois (tendres vers un ratio à minima de 3,5 habitants pour un emploi) – Organiser la mixité de l'habitat, de la densification urbaine la Organiser l'accessibilité aux transports en commun – préserver les espaces naturels et conforter la place de l'agriculture.

Ce mercredi 4 octobre à 18h 30 se déroulera une réunion publique dans la salle Claude Nougaro.

*RgL*

Publié le **3 octobre 2017**

Publié dans **Aude - Carcassonne, Lauragais - Montagne noire, Piège et du Lauragais, Bram**

Thématiques : **Villes / Villages**

## D'AUTRES ARTICLES DANS LA CATÉGORIE **VILLES / VILLAGES**